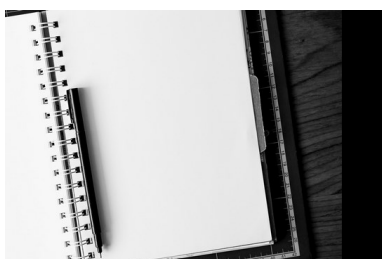


<http://apden.org/L-A-P-D-E-N-demande-audience-au.html>

APD  
EN

# L'A.P.D.E.N. demande audience au CSP

- Menu central
- Actions
- L'A.P.D.E.N. interpelle l'institution



Publication date: vendredi 13 avril 2018

---

Copyright © APDEN - Tous droits réservés

---

**Le 11 avril dernier, l'A.P.D.E.N. a sollicité une audience au Conseil supérieur des Programmes (CSP) au sujet de la place de la culture de l'information et des médias, y compris numériques, et de l'enseignement de l'information documentation dans les programmes du nouveau lycée, actuellement en cours d'élaboration. Le courrier, dont le texte intégral est repris ci-dessous, a été adressé à Mme Souâd Ayada, Présidente du Conseil Supérieur des Programmes, M. Philippe Raynaud, Vice-président du Conseil Supérieur des Programmes, et Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Supérieur des Programmes. Le bureau national a reçu ce jour une réponse positive à cette demande, et mène actuellement les échanges destinés à fixer le cadre organisationnel de cette audience, qui se tiendra au mois de Juin.**

Madame la Présidente,  
Monsieur le Vice-Président,  
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil supérieur des programmes,

Les savoirs de l'information-documentation, enseignés par les professeurs documentalistes, dont le champ disciplinaire de référence entretient des rapports épistémologiques forts avec les cultures informationnelle, médiatique et numérique, sont un élément de réponse tangible aux enjeux sociétaux relevant de la formation des élèves à l'information et aux médias. Ils répondent également pleinement aux exigences de la *Charte relative à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au suivi des programmes d'enseignement ainsi qu'aux modalités d'évaluation des élèves dans l'enseignement scolaire* du CSP, dont le préambule considère que "les savoirs enseignés à l'école doivent aider les élèves à se repérer dans la complexité du monde", et à exercer leur esprit critique et leur autonomie de pensée pour un usage éclairé de leur liberté.

Le référentiel professionnel de 2013 définit les professeurs documentalistes comme "enseignant[s] et maître[s] d'oeuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias", y compris numériques. Titulaires d'un CAPES adossé aux Sciences de l'information et de la communication, ces professionnels travaillent depuis longtemps à la formation des élèves dans ce domaine, répondant en cela à la mission, réaffirmée dans la circulaire n°2017-051 du 28 mars 2017, qui leur est confiée par l'institution : celle de "[former] tous les élèves à l'information-documentation et [de contribuer] à leur formation en matière d'éducation aux médias et à l'information [...] dans une progression des apprentissages de la classe de sixième à la classe de terminale, dans la voie générale, technologique et professionnelle".

Avec le souci constant d'une pédagogie dont les multiples modalités permettent de faire sens pour les élèves, l'A.P.D.E.N. (Association des professeurs documentalistes de l'Éducation nationale) travaille ainsi, en lien étroit avec le GRCDI (Groupe de recherche sur les cultures et la didactique de l'information), à la formalisation d'un curriculum en information-documentation ; il s'agit là de poser les conditions d'une formation égalitaire, appuyée sur une progression cohérente et adaptée, de nature à permettre le développement d'apprentissages pérennes par tous les élèves, de la sixième à la terminale. Cette expertise et cette expérience ont récemment été à l'origine d'une audition de l'A.P.D.E.N. et du GRCDI à l'Assemblée nationale, auprès de la Mission "L'école dans la société du numérique", présidée par le député Bruno Studer [\[1\]](#).

Sur la base de ces considérations, nous sollicitons aujourd'hui de votre bienveillance une audience, afin de vous présenter les travaux de notre organisation, et de travailler avec vous à la formalisation, dans le cadre de la conception des programmes du lycée rénové, des contenus d'un enseignement de l'information-documentation, institué par la circulaire de mission des professeurs documentalistes.

## L'A.P.D.E.N. demande audience au CSP

---

Certains de l'attention que vous saurez porter à ces questions essentielles pour les élèves, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de notre profonde considération.

Gaëlle SOGLIUZZO  
Présidente de l'A.P.D.E.N.

---

[1] Audition disponible sur

[http://videos.assemblee-nationale.fr/video.5655721\\_5aa115b9c2f16.l-ecole-dans-la-societe-du-numerique--mme-gaëlle-sogliuzzo-presidente-de-l-association-des-profess-8-mars-2018](http://videos.assemblee-nationale.fr/video.5655721_5aa115b9c2f16.l-ecole-dans-la-societe-du-numerique--mme-gaëlle-sogliuzzo-presidente-de-l-association-des-profess-8-mars-2018)